

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Logements privés

Programmation 2019



En 2019, les interventions de l'Anah s'inscrivent dans les priorités du gouvernement que sont la lutte contre la précarité énergétique (Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments) et la lutte contre les fractures sociales et territoriales : Programme Action Cœur de ville (ACV), Plan Initiative Copropriétés (PIC), Plan Logement d'abord. Ces programmes garantissent la stabilité des programmes de l'Agence et donnent une visibilité sur les engagements de l'État.

Les objectifs fixés à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont de 5 160 logements à rénover dont 3 090 logements pouvant bénéficier de la prime HM. Ils se décomposent comme suit :

- 3 735 logements financés par une aide individuelle

- 1 425 logements financés par une aide aux syndicats de copropriétaires.

L'enveloppe correspondante est de 41,6 M€ dont 1,4 M€ en réserve pour les copropriétés du PIC d'intérêt national.

De plus, une réserve nationale de 5,0 M€ est constituée pour des opérations exceptionnelles de traitement de l'habitat indigne, dont 3,0 M€ pour la Métropole Aix Marseille Provence.

NOMBRE DE RÉNOVATION PAR TERRITOIRE DE GESTION

La répartition entre territoires a recueilli un avis favorable du CR2H le 27 février 2019.

Cette répartition repose, pour les objectifs PO* et PB**, à la fois sur le « potentiel » du territoire observé à partir des indicateurs Propriétaires / Locataires très modestes (source Filocom 2015) et la capacité à faire du territoire calculée sur la moyenne de la production des années 2016 à 2018.

Les objectifs copropriétés correspondent aux remontées des projets identifiés par les territoires lors de l'enquête de programmation.

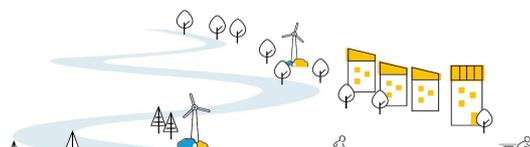
Les 375 logements des copropriétés PIC de niveau national sont mis en réserve nationale.

	Propriétaires Bailleurs (PB)		PO HI/ TD***		PO Énergie		PO Autonomie		Copro. fragiles		Copro. en difficulté	
	Objectif 2019	réalisé 2018	Objectif 2019	réalisé 2018	Objectif 2019	réalisé 2018	Objectif 2019	réalisé 2018	Objectif 2019	réalisé 2018	Objectif 2019	réalisé 2018
DDT 04	21	20	22	4	90	73	56	35	0	0	0	69
DDT 05	14	10	42	11	180	140	55	30	0	0	0	0
DDTM 06	25	8	29	3	60	34	58	32	23	152	51	8
MNCA	69	35	97	26	130	48	106	63	0	0	67	170
CASA	10	5	16	5	44	36	32	17	0	0	0	0
DDTM 13	15	5	8	2	32	24	33	17	0	0	0	0
MAMP	177	90	168	38	380	382	355	199	47	51	456	286
ACCM	14	14	29	10	35	34	28	18	0	0	0	0
DDTM 83	109	48	82	8	280	217	153	88	197	0	36	0
CAD	8	4	7	1	37	55	18	8	36	0	0	0
DDT 84	78	82	65	12	312	368	156	93	137	151	0	0
Réserve PIC	0		0		0		0		0		375	
PACA	540	321	565	120	1 580	1 411	1 050	600	440	354	985	533

* Propriétaires Occupants

** Propriétaires bailleurs

*** Lutte Habitat indigne / très dégradés



OBJECTIFS HABITER MIEUX (HM)

L'objectif de 3 090 logements HM correspond à 100 % des PO Énergie et Copropriétés fragiles, 80 % des PO HI-TD et des PB et à 20 % des logements copropriétés en difficulté.

Cet objectif doit permettre à un plus grand nombre de ménages de bénéficier des aides pour sortir de la précarité énergétique.

	Nbre de logements « HM »	
	Objectif 2019	Réalisé 2018
DDT 04	124	102
DDT 05	225	160
DDTM 06	136	194
MNCA	276	98
CASA	65	45
DDTM 13	50	30
MAMP	789	554
ACCM	69	57
DDTM 83	637	267
CAD	85	60
DDT 84	563	608
Réserve PIC	71	
PACA	3 090	2 175

OBJECTIFS INTERMÉDIATION LOCATIVE (IML)

La programmation de l'intermédiation locative, dans le cadre du conventionnement, avec ou sans travaux, doit permettre l'accompagnement social nécessaire à une insertion réussie des ménages les plus fragiles.

	Nbre de logements « IML »	
	Objectif 2019	Réalisé 2018
DDT 04	6	0
DDT 05	9	0
DDTM 06	14	22
MNCA	66	69
CASA	5	10
DDTM 13	0	9
MAMP	47	33
ACCM	6	3
DDTM 83	33	13
CAD	0	0
DDT 84	43	51
Réserve régionale	26	
PACA	255	210

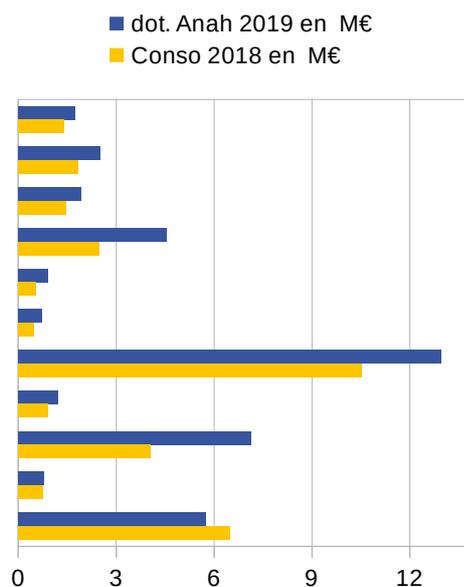
RÉPARTITION DES CRÉDITS

Les dotations pour travaux attribuées aux territoires ont été calculées sur la base des montants moyens de subventions nationaux.

Une dotation ingénierie de 4 M€ a été répartie entre les territoires.

L'enveloppe financière de 1,4 M€ pour réaliser les objectifs de 375 logements en copropriétés en difficulté relevant du Programme Initiative Copropriété (PIC) est mise en réserve au niveau national.

	dotation CR2H	Conso 2018
DDT 04	1 744 580	1 400 195
DDT 05	2 525 997	1 825 558
DDTM 06	1 930 214	1 445 792
MNCA	4 552 220	2 489 418
CASA	895 748	551 162
DDTM 13	707 614	484 096
MAMP	12 960 140	10 522 980
ACCM	1 200 477	904 831
DDTM 83	7 123 356	4 049 735
CAD	790 769	738 117
DDT 84	5 754 885	6 499 381
Réserve PIC	1 400 000	
PACA	41 586 000	30 911 265



Source : Infocentre Anah – extraction des données le 28 février 2019

Réalisation : DREAL PACA – Service Énergie Logement – Unité Qualité du Bâtiment (UQB)

Contact : uqb.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr